

# Ville de Saint-Laurent-du-Var 30 000 habitants surclassée 40 à 80 000 habitants

#### **RECRUTE:**

## UN(E) DIRECTEUR(TRICE) PETITE ENFANCE

Cadre d'emploi des Puéricultrices territoriales (Cat. A)

Recrutement par la voie statutaire ou à défaut contractuelle

**Mission principale :** le/la directeur(trice) Petite Enfance assure la coordination des équipes et des missions des cinq Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE), du Relais petite enfance, du LAEP et du Pôle Accueil Spécifique de la Commune. Il/Elle est à ce titre chargé(e) d'élaborer et de suivre les budgets, d'assurer le suivi et l'animation des équipes et d'impulser les projets pédagogiques.

#### **DEFINITION DU POSTE**

Direction de rattachement : Direction Générale Qualité de Vie dans la Cité

Service de rattachement : Direction Petite Enfance

Relation hiérarchique : L'agent(e) exerce ses missions sous la direction et la responsabilité de la Direc-

trice Générale Qualité de Vie dans la Cité

Relations fonctionnelles : Directrices et équipe des EAJE et de la Petite Enfance, autres services munici-

paux (Finances, RH, Techniques...), partenaires institutionnels et associatifs.

#### **Conditions du poste :**

<u>Lieu</u>: Hôtel de ville, 222 Esplanade du Levant et sur sites

Horaires: Modulables selon les besoins - Durée hebdomadaire 37h20

<u>Conditions spécifiques</u>: Déplacements fréquents (permis B obligatoire en cas d'utilisation d'un véhicule mis à disposition), amplitude horaire variable en fonction des besoins du service.

Moyens techniques à disposition : bureau, ordinateur, téléphone portable, mise à disposition d'un véhicule de service en cas de besoin.

### **MISSIONS**

- Mise en œuvre de la politique municipale en matière d'accueil des enfants au sein des cinq Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant, du LAEP, du Relais petite enfance et du Pôle Accueil Spécifique
- Coordination et animation des équipes des cinq structures et du guichet unique d'accueil pour les familles, avec proposition d'actions éducatives transversales
- > Impulsion et suivi de l'évolution des différents projets pédagogiques et des règlements intérieurs des structures
- Contrôle de la qualité pédagogique des actions mises en place
- ➤ Contrôle du respect des normes d'hygiène et de sécurité

- ➤ Respect des règles de sécurité et santé au travail (information, formation, encadrement et surveillance des agents placés sous sa responsabilité)
- **Elaboration du budget de la Direction** avec la collaboration des directrices
- Création et suivi des résultats mensuels et annuels de chaque structure (recettes, dépenses, prestation de services CAF)
- > Référent formation
- > Suivi des tableaux de bord mensuels et annuels relatifs à la fréquentation de chaque structure
- Elaboration d'un rapport d'activité annuel à remettre à la Directrice Générale qualité de vie dans la cité
- ➤ Interface avec les partenaires du territoire : PMI, CAF et directeurs des écoles maternelles, Conseil Départemental et Mutualité Sociale Agricole et les Responsables de service en interne
- ➤ Constitution et suivi des dossiers de demande de subventions, en lien avec le service Finances et les Services Techniques
- **Rédaction des cahiers des charges pour les achats publics** liés au secteur d'activité
- > Recensement des travaux à faire au sein des structures et suivi en lien avec les Services Techniques de la Commune
- ➤ **Rédaction des actes administratifs** : délibérations, arrêtés, lettre d'information aux parents et courriers divers adressés aux différents partenaires
- Mise en œuvre de procédures administratives de contrôle communes aux cinq structures
- ➤ Mise en place d'une veille juridique du domaine et d'une communication adaptée des informations en direction des Elus, des encadrants ou des agents
- > Interface et conseil des Elus et de la Direction Générale, force de proposition
- **➤** Lien continu avec la hiérarchie
- Participation et mise en forme de la réflexion sur l'évolution de la politique Petite Enfance de la Commune, en lien avec la Municipalité
- ➤ Préparation et participation aux Commissions de l'Enfance et de la Jeunesse relatives à la thématique « Petite Enfance »
- > Suivi médical des enfants en lien avec l'infirmière.

## **COMPETENCES REQUISES**

- Expérience sur poste similaire exigée
- Maîtrise de l'ensemble des dispositifs réglementaires financiers et pédagogiques relatifs à l'accueil de la Petite Enfance (PSU, CTG, etc...)

- Maîtrise de l'outil informatique et de l'environnement juridique des collectivités territoriales
- Aptitude à conduire des projets en partenariat
- Capacité à rendre compte de son activité et d'éventuelles difficultés de fonctionnement à sa hiérarchie
- Capacité de rédaction, d'analyse et de synthèse
- Force de propositions dans le cadre d'une aide à la décision
- Qualités relationnelles, capacité d'écoute, goût pour le service rendu de proximité
- Disponibilité
- Sens du service public et sens de l'initiative
- Esprit d'équipe et capacité à travailler en transversalité
- Discrétion professionnelle absolue et respect de l'obligation de réserve

\*\*\*

## Poste à pourvoir à compter du 15 avril 2026

Merci d'adresser votre candidature comprenant une lettre de motivation et un CV à l'attention de Monsieur le Maire avant le <u>18 décembre 2025</u>

par courriel à : aurelie.fratini@saintlaurentduvar.fr